

INFOS PERRIGNY

DÉCEMBRE 2015 • n° 117 • www.perrigny.fr



Le Maire et le Conseil Municipal
vous présenteront leurs voeux

le Samedi 9 Janvier 2016
à 11h00

Salle Polyvalente de Perrigny

Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie
qui se clôturera par le verre de l'amitié



EDITO



Editorial un peu spécial, il me paraît essentiel d'avoir une pensée pour toutes les victimes des attentats survenus à Paris le 13 novembre dernier. Une pensée pour tous ceux qui ont perdu la vie, pour les familles endeuillées, pour les victimes survivantes mais encore en soins et qui vont devoir vivre avec ce traumatisme. Nous croyions avoir vu le pire avec les attentats de Charlie Hebdo et de l'hyper cacher en janvier. Nous étions loin d'imaginer l'escalade de cette violence barbare. Dorénavant, il nous faut prendre conscience de cette dure réalité, apprendre à vivre avec le danger d'attentat sans toutefois tomber dans la psychose. Continuer à nous déplacer, à aller à toutes sortes de manifestations, à s'amuser... continuer à vivre comme nous aimons le faire dans notre pays. Nous devons faire face à cette folie fanatique.

Il est difficile de reprendre le cours de notre vie quotidienne, difficile de faire abstraction de cette blessure surtout à l'approche des fêtes de fin d'année. Ne nous laissons pas aller au fatalisme. Le gouvernement, lui, doit réagir sur le long terme, face à cette menace terroriste. Quant à nous, apportons des réponses d'unité, de « vivre ensemble ».

Pour finir d'illustrer mes propos, il n'y a qu'à lire les pages de ce bulletin pour s'apercevoir que vous tous, bénévoles, enseignants, artistes, chanteuses, conseillers... contribuez par votre dynamisme, à apporter de la joie de vivre aux gens. Merci de continuer !

Je vous souhaite néanmoins, à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et, avec un peu d'avance, mes meilleurs voeux pour 2016. Bien à vous.

Le Maire
Emmanuel CHANUT

ASSOCIATIONS :

A.D.M.R. : Secrétariat - 8 chemin des Coulemines PERRIGNY - 03.86.46.61.80 - mdsperrigny@admrperrigny.fede89.admr.org • **ASSOCIATION TENNIS PERRIGNY :** Mme GUITTONNEAU Virginie - 20 rue du Bas de Bréandes PERRIGNY - atpperrigny@gmail.com • **CHASSE :** M. MOREL Patrick - 19 rue de la Coulemine PERRIGNY - 03.86.46.10.90 • **CLUB VIVRE ENSEMBLE :** Mme CRETIN Catherine - 22 rue des Vendanges PERRIGNY - 03.86.46.65.26 • **COMITE DES FETES :** Mme SACCHELLI Lucette - 5 rue des Acacias PERRIGNY - 03.86.46.76.64 • **GOSPEL FOR EVER :** Secrétaire M. TARIS Franck - 15 rue des Forterres PERRIGNY - gospelforever89@gmail.com • **LES BREANDES (foot à 7) :** M. CITRAS Benjamin - 10 rue des Vignes PERRIGNY - lesbreandes@gmail.com • **LES MINIPOUSS - Mme DELESSERT Francine** - 7 rue de la Taille PERRIGNY - 03.86.46.49.27 • **PARENTS D'ELEVES - Mme MARCHAND Amandine** - Mocquesours PERRIGNY - 07.82.62.29.36 - apeep89@free.fr • **PERRIGNY ET LES ANNEES 60-70 - M. MOCQUERY Christian** - 4 Allée des Prés PERRIGNY - 03.86.46.59.80 • **PERRIGNY ANIMATION DETENTE (P.A.D.) - Mme RIGOLET Lucie** - 56 rue de Chazelles LINDRY - 06.09.85.44.98 - association.pad@gmail.com • **Tel vide grenier** - 06.95.37.44.93 - **Infos Gym - Cécile TREMBLAY** - 03.86.72.07.75 - 06.78.15.60.62 - **Chorale : Jean-Guy BEGUE** - 03.86.52.32.15 • **POMPIERS - M. HOUDRE Didier** - 5 rue des Sarments PERRIGNY - 03.86.46.72.65 • **SOURIS A LA VIE - Mme MIGEVANT Francoise** - 27 Grande rue PERRIGNY - 03.86.46.85.12 - sourisalavie@live.fr • **US PERRIGNY Section CYCLOTOURISME - M. MOCQUERY Christian** - 4 Allée des Prés 89000 PERRIGNY - 03.86.46.59.80 • **US PERRIGNY Section FOOT - M. SCHIED Cédric** - 33 rue du Pavillon APPOIGNY - 06.37.63.23.24 - perrigny.us@bourgogne-foot.fr • **US PERRIGNY Section JUDO-GYM-TAI-CHI - Mme BADAIRE Christine** - 12 rue Gouaix ST BRIS LE VINEUX - 06.16.89.25.96 • **YOGA - Mme RODZEN Lydie** - 4 rue St Exupery AUXERRE - 03.86.46.10.72



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au **31 décembre** dernière limite pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune. N'attendez pas le dernier moment.

PAROISSE DE SAINT-GEORGES

Eglise Saint-Laurent de PERRIGNY

Père Hugues GUINOT
Maison diocésaine BP 287 - 89005 AUXERRE cedex Tél. : 03 86 72 93 89

Quelques informations pratiques :

- **CATECHESE** : Eveil à la foi (5-7 ans), assurée par la paroisse et classes primaires (CE2 à CM2), assurée par la paroisse avec celle des Hauts d'Auxerre. **AUMONERIE des 6èmes et au-delà** : regroupée avec Auxerre. **BAPTEMES** : Prendre date 3 mois à l'avance. **MARIAGES** : Prendre date entre 9 et 12 mois avant la date souhaitée (avant toute réservation de salle, mairie, ...)

Contact : Jacqueline CHAHORY

Tel.03 86 46 87 96

- **OBSEQUES CHRETIENNES** : Contacter les Pompes Funèbres.

RAPPEL :

- Messes dominicales : 2^{ème} dimanche de chaque mois à 11H, excepté en septembre.
- Jours de fêtes et célébrations exceptionnelles : calendrier affiché à la porte de l'église.
- Noël : veillée et messe le 24 décembre 2015 à 19h30 à l'église de Charbuy.

Si vous souhaitez en faire la visite ou vous y recueillir, l'église Saint Laurent est ouverte tous les dimanches et jours de fêtes.

Pour plus d'information et mieux connaître la paroisse : paroisses89.cef.fr/stgeorges

RECENSEMENT JOURNÉE D'APPEL A LA DEFENSE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile, dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Si vous dépassiez ce délai, il sera procédé à une régularisation.

Se présenter à la mairie, muni du livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile et de la carte nationale d'identité. Une attestation vous sera alors délivrée. Elle vous servira pour un grand nombre de démarches futures car elle est obligatoire pour les inscriptions aux examens scolaires, au permis de conduire et autres.

STAGE DE TAILLE D'ARBRES FRUITIERS

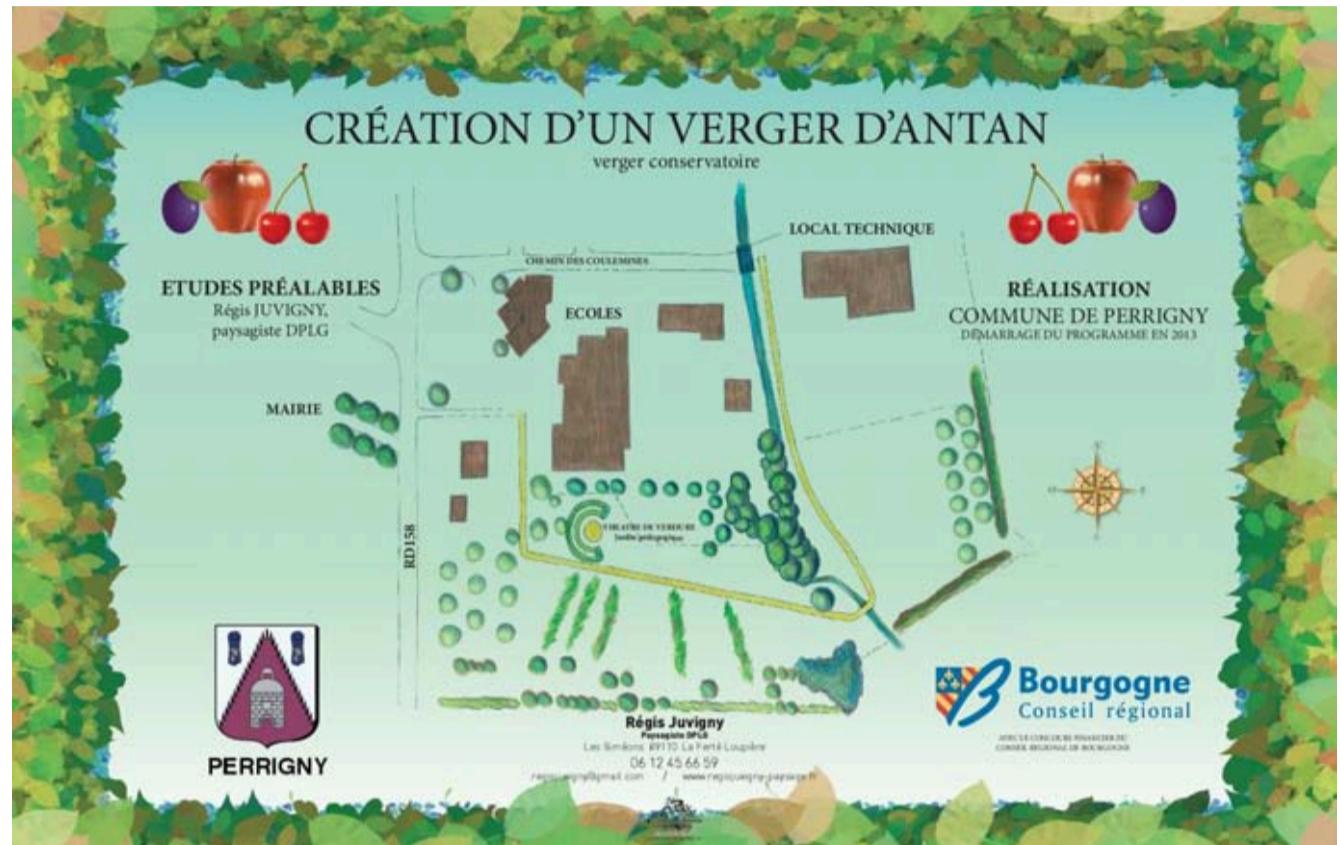
Dans le cadre de l'animation de notre verger d'antan, la commune s'est rapprochée de la société d'horticulture de l'Yonne (SHY) pour vous proposer l'apprentissage de la taille des arbres fruitiers. Les membres de la SHY vous donnent rendez-vous au verger d'antan de Perrigny : **samedi 19 mars 2016 à 14h**.



POINT SUR LES TRAVAUX 2015

Verger d'antan :

Ce projet prévu sur le long terme prend forme petit à petit. Pendant les vacances d'été, la clôture et les portillons d'accès au niveau de l'école élémentaire ont été posés. Un panneau descriptif du rendu final (esquisse du paysagiste) a été positionné à côté du dépôt de pain.



Travaux de voirie :

Nous avons pris un petit peu de retard par rapport aux prévisions établies pour 2015. Nous avons préféré reporter certains travaux afin de réaliser les bons choix techniques et fixer convenablement les priorités en fonction des devis. Nous étions également dans l'attente de l'obtention de subvention pour un projet rue des Vignerons. Les travaux de voirie étant très couteux, il s'agit de faire utile et durable ! Pour nous soutenir dans cette démarche, nous avons adhéré à l'ATD (Agence Technique Départementale) créée cette année et à leur service d'assistance technique aux communes pour établir un diagnostic de notre voirie communale. Ce service nous aidera à monter les dossiers de consultation des entreprises afin de gérer au mieux nos futurs travaux. Nous pourrons ainsi établir convenablement un plan d'action sur 5 ans qui débutera en 2016.

Travaux d'accessibilité des bâtiments :

Afin d'être en conformité avec la loi, la commune a déposé en préfecture fin septembre un dossier d'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Ce dossier établit un plan triennal de mise en conformité des bâtiments municipaux au niveau de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (P.M.R.). Pour notre commune, les travaux visent la mairie, les écoles, la salle polyvalente et l'église. Un diagnostic complet avait été établi en 2012. Depuis, certaines règles trop contraignantes ont heureusement été un peu assouplies. L'estimation des travaux est d'environ 35 000 € sur 3 ans. Nous essaierons de limiter au maximum ces coûts en effectuant toutes les modifications réalisables en régie avec nos services techniques.

Réfection de la toiture-terrasse de l'école maternelle :

Bonne nouvelle ! La subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) demandée en septembre nous a été accordée pour un montant de 27 731 €. Nous allons pouvoir lancer une consultation afin de choisir l'entreprise. Nous souhaitons que les travaux soient réalisés pendant les vacances d'été 2016 (hors période scolaire obligatoirement). Pour information, la toiture a dû être réparée en urgence par la pose d'une « rustine » d'environ 40m² suite à une fuite importante en novembre. Il devient donc impératif de la rénover complètement pour éviter de nouveaux désagréments.

Salle des conseils et mariages :

Comme vous avez pu le constater si vous êtes passés aux abords de la mairie, les travaux ont bien avancé depuis le démarrage le 7 septembre. Après avoir réalisé les fondations, les dallages en béton et les bétons désactivés pour les rampes extérieures et la terrasse, les deux agrandissements en ossature bois ont été montés. L'isolation, le bar-

dage extérieur et la pose des fenêtres sont en cours. Une fois le bâtiment hors d'air, le doublage sera réalisé et tous les travaux intérieurs pourront se faire (électricité, plomberie, carrelage, finitions...). Pour l'instant, les délais sont quasiment tenus grâce notamment à une météo particulièrement clémente. En parallèle de cette réno-



11 NOVEMBRE 2015

Le beau temps de ce mardi 11 novembre 2015 a incité de nombreuses personnes à répondre favorablement à l'invitation de la municipalité pour venir rendre hommage aux victimes de 14/18. Le cortège a défilé depuis la mairie jusqu'au monument aux morts du village. La présence de nombreux enfants fut appréciée par tous et notamment des plus anciens, heureux de constater cette volonté de respecter le devoir de mémoire chez les plus jeunes. M. le Maire a ensuite procédé à la lecture de la lettre du secrétaire d'état aux anciens combattants, M. Todeschini.

Une gerbe fut ensuite déposée au pied du monument avec la participation d'un jeune garçon de la commune. Le monument était déjà magnifiquement fleuri par les services municipaux, qu'ils en soient félicités. Après avoir écouté la sonnerie aux morts et respec-



té une minute de silence, la cérémonie était conclue par l'hymne national. Le protocole ainsi respecté, M. le Maire convia alors les personnes présentes à se rendre au vin d'honneur.

REPAS CCAS 2015



Le 18 octobre dernier, 146 personnes se sont rassemblées à la salle polyvalente de Perrigny à l'occasion du traditionnel repas que la commune offre aux anciens en signe de respect et d'amitié.

Emmanuel Chanut, Maire de Perrigny et les membres du CCAS ont fait part de leur joie d'être présents à ce repas qui s'inscrit dans ces moments privilégiés, riches d'échanges.

Monsieur le Maire a eu une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à cette journée et pour tous ceux qui nous ont quittés.

Le traiteur Stéphane Camu, comme tous les ans nous a régalés et fait en sorte que le déjeuner soit un moment de convivialité et de plaisir gustatif. En complément, des chocolats de la société auxerroise Gramm ont été déposés dans chaque assiette.

Laura Choffe, accordéoniste, a eu en charge l'animation pour que l'assemblée passe un agréable après-midi.

Et pour le plus grand plaisir de tous, « La môme de Perrigny », Christelle Loury, a ensoleillé ce bel après-midi en venant chanter quelques chansons d'Edith Piaf. Photos, échanges avec les convives, une joie immense se voyait dans les yeux de tous. Pour les 100 ans de la naissance d'Edith Piaf, Christelle chantera au théâtre de Sens le samedi 19 décembre 2015.

La Mairie tient à l'existence de ce repas mais l'âge minimum des participants fixé cette année à 66 ans sera remonté progressivement jusqu'à 68 ans pour maintenir un nombre raisonnable de convives.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : RESULTATS

Les étés se suivent et ne se ressemblent pas. La chaleur caniculaire et le manque de pluie ont largement dominé cet été.

Nous savons qu'il n'a pas été facile aux concurrents de maintenir le fleurissement tout l'été.

Après un passage début juillet et l'autre fin août, le choix du jury s'est établi de la façon suivante :

1^{er} : Madame Annie FEVRE
2^{ème} : Madame Josette FAUVERNIER
3^{ème} : M. Jacky LECOEUR

Un grand merci à tous les candidats pour leur investissement à ce concours, qui permet de favoriser le fleurissement de notre village et d'embellir notre cadre de vie :

Mmes Berrouet, Bounon, Brossier, Canet, Galier-Orriere, Lepetit, Mengual, Nolot, Petit, Planchet et Ribeiro, MM. Calmus, Mourlin, Staut et Gourier (Le Petit Perrigny).

Et également les « hors concours » : MM. Goupy, Caillon et Fromont.

A noter, la ferme Fromont a reçu le 1^{er} prix du concours départemental de fleurissement 2015 dans la catégorie fermes exploitations agricoles et viticoles fleuries.



Nous remercions également M. Poirier pour ses jardinières fleuries.

Nous espérons que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine.

Comme tous les ans, la remise d'une récompense à chaque participant se fera lors de la cérémonie des vœux du Maire, le 9 janvier 2016.

La commission des Maisons Fleuries

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Que faire de son sapin de Noël après les fêtes de fin d'année ?

Le sapin est un déchet valorisable. La Communauté de l'Auxerrois reconduit la collecte de sapin de Noël cette année au point de regroupement « devant les Services Techniques, Chemin des Coulemines perpendiculaire à la Rue des Ecoles », ainsi qu'aux Bréandes, au carrefour de la rue des Vendanges et de la côte de Bréandes. Une signalétique symbolisée par un sapin sera installée à l'endroit de dépôt.

Il est demandé de le sortir dernier délai la veille au soir pour la collecte du **lundi 18 janvier 2016** pour la commune de Perrigny.



MICRO-TRACTEUR A VENDRE :



La commune remet en vente un micro-tracteur de marque Kubota, type B5100E de 1982 totalisant 7 462 heures. La première mise en vente n'avait pas trouvé acquéreur, car le prix minimum demandé était surestimé (erreur de modèle). Il est visible aux ateliers municipaux (prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat). Faire votre proposition avant le 29 janvier 2016 inclus. Attribution au plus offrant (priorité aux habitants de Perrigny mais ouvert aux extérieurs), offre minimum fixée à 150 €.

UNE PATRINIACIENNE AU CONCOURS DE MISS PRESTIGE NATIONAL (COMITE DE GENEVIEVE DE FONTENAY)

Julia GOUEDAN, qui vit dans notre commune depuis 2005 va représenter notre belle région de Bourgogne au concours de Miss Prestige National le 16 Janvier 2016.

A 19 ans, elle est actuellement étudiante à Paris dans une école de formation d'hôtesse de l'air.

Elle a d'abord remporté le titre de Miss Prestige Yonne le 4 Juillet dernier et ensuite le titre de Miss Prestige Bourgogne le 24 Octobre.

Vous pouvez la suivre et l'encourager sur sa page Facebook « Miss Prestige Bourgogne 2015 »



FETE DES VOISINS



Quartier rues des Saules, Charmilles et Pommerelles.



Quartier des voisins de la rue de la Grappe



Quartier rue des Tilleuls, Forterres et Saules



Voisins de la rue de la Taille



PORTRAIT D'UN PATRINIACIEN

Dans chaque village de France résident des personnes passionnées et passionnantes qui, par discrétion ou par pudeur, restent méconnues de leurs concitoyens. Perrigny ne fait pas exception et il nous paraît incontournable de vous présenter l'une d'entre elles dans le bulletin municipal.

Cette fois-ci, nous vous présentons un artiste peintre, Bernard Fradin, que vous avez peut-être déjà rencontré à la récente exposition des artistes de Perrigny organisée par la mairie à la salle polyvalente.

Arrivé à Perrigny à l'âge de 5 ans, Bernard Fradin a habité rue du Village toute son enfance. Il a fait partie du comité des fêtes de Perrigny, réalisant notamment des décors de comédies musicales à thèmes ou animant la soirée des jeunes.

Au collège, un prof de dessin le remarque et l'incite à se présenter à un poste de dessinateur en architecture, ce qu'il fait avec succès. Plus tard, alors que son père Jack Fradin est adjoint puis maire de Perrigny, il est l'illustrateur des premiers bulletins municipaux de la commune initiés par Claude Schroeder (dont nous avions fait le portrait en décembre 2014). Après avoir habité à Auxerre et à Saint-Georges, il revient aux Bréandes en 1989. Ses passions sont la pêche, le jardinage, la Bretagne (paysages, musiques) et bien entendu le dessin et la peinture.

Son parcours professionnel le fait évoluer rapidement vers le métier de mètrier et de conducteur de travaux, qu'il exerce dans plusieurs entreprises de bâtiment tout au long de sa carrière (construction de pavillons, restauration de bâtiments dont des églises). Il terminera celle-ci par la rénovation de la ferme de St-Georges devenue le siège de l'entreprise Chênes.

Cela fait 4 ans que Bernard Fradin s'est lancé dans la peinture. Cette passion lui a permis de rencontrer sa nouvelle compagne il y a 3 ans. A ses débuts, son style est plutôt réaliste (reproduction de paysages réels) mais, lorsque son fils lui demande une toile particulière (les cabanons de Deauville en noir et blanc), cela provoque chez lui un changement de style qui l'amène à réaliser des toiles plus abstraites. Il signait ses toiles BF, jusqu'à ce qu'il se découvre un homonyme éga-



lement peintre... à Toucy !! Sa signature devient alors Jack Bernard Fradin (JBF).

Il participe à de nombreuses expositions : 14 en 2015 dont Jussy, St-Bris, Vézelay ou Joigny, et plusieurs déjà programmées pour 2016. Ceci grâce à son implication dans l'Association des Amis des Arts de l'Auxerrois (AAAA, 49 adhérents) qui regroupe des peintres, sculpteurs et autres artistes de la région. Il essaie au maximum d'organiser des expositions en commun avec d'autres artistes (Mendoza, Riffler) afin de partager avec eux et de comparer les techniques.

Bernard Fradin a réalisé 60 toiles en 4 ans, chaque toile demandant environ 20h de travail sur une période de 2 jours à une semaine. Sur ses toiles de lin préalablement enduites, il peint, à l'aide de couteaux, de pinceaux ou de ses doigts, d'abord le fond à l'huile puis, après séchage, il ajoute une couche d'acrylique pour donner de l'épaisseur.

Vous pouvez découvrir ses œuvres et vous informer des dates de ses expositions sur sa page Facebook : Jack Bernard Fradin

EXPOSITION DES ARTISTES DE PERRIGNY



Le 7 Novembre 2015, à la salle polyvalente s'est tenue une exposition hétéroclite, originale et richement colorée. Les artistes de Perrigny sont venus à la rencontre des habitants.

Treize artistes ont exposé quelques unes de leurs jolies œuvres. Grâce à eux, un certain art pictural est entré dans notre salle des fêtes qui est devenue pour un après-midi une maison de la culture.

Les visiteurs ont pu apprécier, au-delà des différentes techniques, toutes ces œuvres, peintures, broderies, maquettes de bateaux, bijoux, objets en 3D, sculptures et en discuter. Les échanges entre artistes et habitants ont été très riches.

L'art a pour vocation de resserrer les liens entre les personnes dans leurs diversités et il est important de créer ces moments.

Nous remercions très sincèrement les artistes ayant participé et contribué à la réussite de cette journée.

Une édition numéro deux aura lieu l'année prochaine. Si vous avez envie d'y participer, veuillez vous faire connaître en Mairie.

SOIREE DU 13 JUILLET 2015

Encore une belle soirée que cette fête de notre village pour célébrer le 14 juillet ! Sa réussite n'est possible que grâce à l'implication des associations de Perrigny et de leurs bénévoles. Presque toutes étaient représentées et ont proposé des stands de jeux, de restauration et de boissons. Nous les en remercions vivement. La structure gonflable avec son changement de décor, la retraite aux flambeaux escortée par les pompiers de

Perrigny ont encore ravi nos enfants.

La météo clémente a permis au groupe Alenko de s'installer à l'extérieur et d'ajouter à l'ambiance conviviale, un air festif et dansant.

Le bouquet a été le feu d'artifice plus fourni que les années passées, avec un assortiment de nouvelles fusées ; cela sans coût supplémentaire.

Rendez-vous l'année prochaine !



VIE SCOLAIRE

La 2^{ème} année scolaire réaménagée suite à la réforme des rythmes scolaires a débuté de façon satisfaisante. Les nouveaux horaires sont désormais assimilés par les parents et les enfants. Après un an d'expérience, le nombre d'enfants à la garderie le mercredi midi justifie le maintien d'une plage (gratuite) de 11 h 45 à 12 h 30. Par ailleurs, la Municipalité de Saint-Georges a accepté volontiers de poursuivre son partenariat avec la commune de Perrigny, en mettant à notre disposition des livres récents, renouvelés régulièrement. Ceci a été très apprécié par les enfants fréquentant la garderie.

Afin de diversifier les activités proposées aux enfants, des jeux de société pour tous âges ont été achetés récemment.

A la demande de nombreux parents, il a été également décidé de limiter l'utilisation « matinale » de la télévision.

La Commission des Affaires Scolaires reste à votre disposition pour échanger sur d'autres améliorations envisageables.

Ecole élémentaire :

Après un premier bilan début septembre, il a été constaté que les inscriptions aux activités périscolaires (NAP) à l'école élémentaire étaient légèrement inférieures à l'année précédente.

Ceci a permis de créer des plages d'activité supplé-

mentaires, tout en conservant des groupes restreints (8 à 9 enfants en moyenne).

Ainsi les enfants de CP, CE1 et CE2, qui participaient antérieurement aux seules activités du mardi, ont pu s'inscrire le jeudi. Inversement, les enfants de CM1 et CM2, qui participaient aux activités du jeudi peuvent désormais suivre celles du mardi.

La municipalité remercie les intervenantes, Sandrine Boirel, Aurélie Martin et Nathalie Wagner, qui ont su s'adapter rapidement à ces évolutions décidées seulement deux semaines après la rentrée de septembre.

Les activités proposées par roulement sont :

- rollers, hockey, sarbacane, acrosport, gymnastique, jeux, pétanque, basket...
- activités sportives ludiques et pédagogiques
- activités corporelles et sensorielles
- travaux manuels.

Elles sont adaptées à l'âge des enfants.

Suite à ces adaptations, le nombre d'enfants inscrits est désormais de 18 le mardi et 16 le jeudi.

Ecole maternelle :

Les activités périscolaires à l'école maternelle sont encadrées par le personnel communal, Maryse Meunier (ATSEM) et Stéphanie Clerge-Dugillon (assistante), secondées par 3 bénévoles Mmes Martine Jeannin, Ma-



rie-Paule Gayrard et Odile Rousselat, qui se partagent les 3 séances de la semaine (lundi, mardi et jeudi). Nous les remercions, une nouvelle fois, pour leur disponibilité régulière depuis plus d'un an.

Les activités proposées sont : travaux manuels, chant, danse, histoires, jeux calmes, détente...

Chaque semaine, trente enfants participent à ces séances.

Tarifs :

Ecole élémentaire : cotisation annuelle de 25 euros

Ecole maternelle : gratuit

Il reste possible d'inscrire un enfant en cours d'année. Le bordereau d'inscription est disponible au Secrétariat de la Mairie ou sur le site internet.

La commission des Affaires Scolaires

VIE DES ENTREPRISES LOCALES

Expert Jardin

ZA Les Bréandes – Rue des Crots Taupins – 89000 Perrigny

Tél : 03.86.46.52.20

Site internet : www.expert-jardin-bourgogne.fr



Le magasin EXPERT JARDIN a ouvert ses portes début mars 2015 à Perrigny. Il était installé au préalable à Monéteau. Il propose des tondeuses de la marque John Deere, des tronçonneuses, taille haies, débroussailleuses, souffleurs et aspiro-souffleurs de la marque Stihl et

les pièces détachées de ces marques. Il est adhérent à la centrale d'achat Monsieur Jardinage pour proposer une autre gamme de matériel notamment pour le petit outillage de jardin. La clientèle est composée aussi bien de particuliers que de professionnels.

Cette enseigne a été créée en 2010. Elle compte aujourd'hui 5 magasins en Bourgogne avec 35 salariés au total :

- 2 dans l'Yonne (Perrigny et Malay le Grand)
- 2 dans la Nièvre (Nevers et Cosne sur Loire)
- 1 en Côte d'Or (Dijon)

Le magasin de Perrigny emploie 10 salariés et 1 apprenti : 1 responsable atelier-accueil clients, 3 mécaniciens, 2 magasiniers pièces, 2 commerciaux et 2 administratifs. Fabien Billaut associé, en est le gérant. Il explique que le point fort de cette enseigne est d'être capable d'assurer le service après ventes pour le matériel vendu.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Un cabinet D'INFIRMIERES OUVERT A PERRIGNY



Mesdames Fougère, Degousse et Catagni ont le plaisir de vous informer de l'ouverture de leur cabinet d'infirmières au 32 rue de l'Eglise à 89000 Perrigny.

Pour vos soins, vous pouvez les contacter 7j/7 au 03 86 46 58 90 (cabinet) ou individuellement

Sylvie Fougère : 03 86 51 22 67

Joëlle Degousse : 03 86 49 04 77

Anna Catagni : 06 62 78 16 04

Nouveau à PERRIGNY !



Depuis le mois de septembre, tous les jeudis soir, sur le parking de l'école, « Les Cocottes en Roulotte », créées par Caroline Gonnet et Zahoua Benbalit, vous proposent des burgers gastronomiques. Vous aurez le choix entre « le Classique, le Bleu, le Rustique et l'Époisses », accompagnés de frites « maison », le tout élaboré à partir de produits locaux frais. Vous pourrez également y déguster des desserts qui varient en fonction des saisons. En plus des burgers traditionnels, un burger différent est proposé chaque semaine (voir sur la page Facebook).

Tel. 06.83.18.40.23 - mail : les.cocottes.en.roulotte@gmail.com

Pour info : absentes de mi-décembre à fin janvier 2016. De retour à partir de février 2016

ASSOCIATION LES MINIPOUSS

Nous continuons à nous retrouver tous les jeudis matin dans la salle multisports pour la motricité et un mardi par mois pour nos ateliers créatifs, dans la salle de la garderie.

Cette année, Les Minipouss s'étoffent avec l'arrivée de deux assistantes maternelles venues nous rejoindre, dont une aux Bréandes qui dispose de places disponibles.

Nos sorties organisées pendant les vacances scolaires, dont Halloween, rencontrent un vif succès. Nous remercions tous les habitants des Bréandes qui nous ont gentiment ouvert leurs portes ainsi que la Mairie pour nous avoir offert des friandises.

Pour fêter Noël, cette année encore, nous avons organisé le dimanche 13 décembre notre spectacle cinéma-théâtral, intitulé «La Magie de Noël». L'histoire se déroule dans le Village de Mamie Pomme où plus un enfant n'habite. Mais c'est sans compter sur Sam qui sonne le clairon. Son courage et son audace rendront-ils la joie de Mamie Pomme?

Ce spectacle est réalisé par la Cicadelle scène et vision, spécialiste de la mise en scène de spectacle pédagogique pour enfant.

Autre événement important : une bourse puériculture (vente de matériel, jouets, vêtements adultes et enfants) est organisée le **dimanche 7 février 2016**, de 9 h à 17 h, salle polyvalente de Perrigny. Entrée libre, buvette et restauration sur place. Pour exposer, pensez à réserver.

Francine Delessart (Tél : 03 86 46 49 27)



UNION SPORTIVE DE PERRIGNY SECTION JUDO GYM TAI CHI

Votre club, l'Union Sportive de Perrigny, vous propose cette année plusieurs activités pour la même cotisation ! Gym les mardis à 19h40 et jeudis à 19h15, Full Dance le jeudi à 18h10 et Taï Chi le mardi, à 18h10.

Pour les enfants, il y a désormais deux cours de judo, le mercredi de 18h à 19h, et le samedi de 14h à 15h.

Une séance d'essai est offerte dans toutes les disciplines.

Le club propose gratuitement à tous les habitants de Perrigny, de s'initier au Taï chi, les samedis 30 janvier, 5 mars, 9 avril et 4 juin, à partir de 9 heures. N'hésitez pas à venir découvrir cet art martial en toute simplicité !

Pour tous renseignements, 06 08 85 44 96 ou 06 16 89 25 96.

Joyeuses fêtes à tous et à très bientôt !

SOURIS A LA VIE



Au mois de mai, Souris à la Vie et nos amis d'Europa-Donna se sont retrouvés sur le parking de l'aérodrome pour une marche de 5 à 6 km, voire plus pour ceux qui le souhaitaient. Tous ont apprécié cet effort physique, sous un beau soleil, clôturé par un gouter.

En juin, nos membres ont soutenu l'organisation de l'Ekiden auxerrois organisée par notre amie Aline Perrin, présidente de l'ASPTT.

Le 13 juillet, nous étions présents avec notre mini Duathlon, où une cinquantaine d'enfants ont pris du plaisir à courir et pédaler mais surtout à récupérer cadeaux et diplôme.

L'année 2015 s'est achevée avec le Duathlon du Sourire au profit de l'association de Fleury la Vallée «le Chemin d'Axel» présidé par Julien Nicaise.

Cette 7^{ème} édition a réuni presque 50 équipes, une petite centaine d'individuels et une vingtaine d'enfants, avec une surprise : pas de changement de parcours cette année ! Le 20 septembre, tout était là pour faire

de cette matinée un moment sportif et convivial : les concurrents devant la Mairie pour en découdre, le beau temps et nos signaleurs. Cette année, nos amis d'Europa Donna étaient présents.

Merci à nos partenaires, nos bénévoles qui, dès 7 h du matin installaient le site (arche, parc, banderole, stands ...), ou plus tard, animaient les vélos délires. Un merci particulier pour leur aide à notre municipalité et surtout à ses agents techniques. Le Duathlon ne pourrait pas exister sans tout ce monde.

Grâce à vos efforts, c'est un chèque de 2 000 € qui a été versé à l'association le Chemin d'Axel, le 12 novembre dernier.

Nous vous donnons rendez-vous à notre Assemblée générale de début d'année (janvier ou février), où nous vous présenterons nos activités pour 2016, mais retevez déjà la randonnée de la pleine lune, courant février 2016.

La Présidente, F. Migeant

ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES



Les membres du bureau de l'association des parents d'élèves souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année aux enfants, aux enseignants et à tous les habitants de Perrigny.

Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre à tout moment de l'année en participant aux réunions de l'association, en installant, en tenant un stand, en préparant un gâteau... Envoyez-nous un mail à apeep89@free.fr ou venez nous voir sur le parking des écoles.

L'APEEP a pour objectif d'organiser divers événements dont les bénéfices permettent de financer des projets et des sorties pour les enfants scolarisés à Perrigny.

Durant l'année scolaire 2014-2015, nous avons organisé un loto, un bal costumé, un repas dansant et la



kermesse, grâce aux bénévoles et à la Municipalité. L'assemblée générale de l'association s'est tenue fin septembre pour notamment élire le nouveau bureau qui est composé de:

Mme Amandine Marchand : Présidente

M. Richard Lecolle : Vice-Président

Mme Emilie Gaudry : Trésorière

Mme Emmanuelle Faidutti : Trésorière Adjointe

Mme Vanessa Kautzmann : Secrétaire

Mme Delphine De Andrade : Secrétaire Adjointe

Le samedi 21 novembre dernier a eu lieu la première manifestation de l'année scolaire 2015-2016 : le loto, qui a rassemblé plus de 140 personnes à la salle polyvalente et permis de passer une bonne soirée !

A venir : le repas dansant le 19 mars 2016, encore une occasion de faire la fête en famille ou entre amis.

AMICALE DES POMPIERS DE PERRIGNY



Notre soirée moules frites a remporté un vif succès et nous vous en remercions. Réservez votre 8 octobre 2016 pour notre soirée coq au vin.

Nous remercions les habitants de Perrigny pour nous avoir bien reçu lors de notre passage pour les calendriers 2016 et nous leurs souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Les pompiers de Perrigny, Houdré Didier

UNION SPORTIVE DE PERRIGNY SECTION CYCLOTOURISTE - CYCLOSPORTIVE



En 2015, nous avons organisé le 1^{er} tour de l'Yonne cyclotourisme, 420 km environ en 3 jours.

Départ et arrivée tous les jours à Perrigny. Très bonne ambiance. Nous avons été félicités par les participants. Nous avons également organisé une réception afin de fêter les 10 ans de la section.

De nombreux anciens cyclistes, amis du président Christian Mocquery depuis près de 50 ans, avaient fait le déplacement.

Nous allons organiser le 2^{ème} tour de l'Yonne cyclotourisme les 20, 21 et 22 mai 2016 toujours avec départ et arrivée à Perrigny pendant les 3 jours (430 km).

L'organisation est déjà prête.

Renseignements auprès de Christian Moquery

Tél : 03 86 46 59 80

Mail : mocquerychristian@gmail.com

La trésorière, Juliette Baillet

COMITÉ DES FÊTES : REVEILLON 2015

Des feuilles d'inscription ont été distribuées mi-novembre 2015, dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune. Elles sont également disponibles sur le site de la mairie.

Depuis le 1^{er} décembre, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, habitants et extérieurs confondus.

Nous espérons que les habitants de Perrigny feront un accueil favorable à cette soirée.

Le prix de la soirée est le même que l'année dernière, c'est à dire 99 €.

Pour tous renseignements contacter Madame Fauvernier au 03 86 46 56 37.

Pour le comité des fêtes, Le secrétaire.



ne communiquent pas, ne font pas de commerce et ne concourent pas. L'éleveur de VAUKDALLE dispose d'une souche bien connue, qui lui est souvent personnelle et qui conserve très souvent les descendants d'une lice confirmée. Pour mémoire, une femelle VAUKDALLE en moment de reproduction choisira elle-même son mâle et non pas la mise en œuvre d'une saillie commerciale. Alors c'est le hasard qui va vous faire découvrir soit par l'adoption ou soit un détenteur de cette espèce très ancienne, étrange

VIVRE ENSEMBLE

Notre association se dynamise, puisque le nombre de « sportifs » augmente. Nos marcheurs du lundi (une vingtaine) sillonnent les environs de Perrigny. Nombreux sont ceux qui viennent aussi à la gym le mardi.

Nos sorties connaissent un vif succès : Casse-noisette avec les ballets russes (70 participants : complet) et les « Bodin's » (49 participants : complet).

Les jeudis sont toujours des moments de distractions autour de jeux : belote, scrabble etc... Détente autour d'un goûter. Certaines souhaitent qu'il y ait des cours de tricot, couture ou broderie, il est donc possible de venir avec ses ouvrages. Il est important de savoir que notre association adhère à un organisme qui s'appelle « génération mouvement ». Il a été créé dans les années 70 et reconnu d'utilité publique en 2010. Pour nous c'est un support important. Nous restons autonomes quant à l'organisation de nos activités, nos sorties et voyages. Mais grâce à lui nous sommes conseillés et couverts par leur assurance lors de nos activités. C'est pour cela que votre adhésion est importante. Notre association est ouverte à tous, toutes générations confondues.

Très important :

Nous lançons un appel à candidature pour renouveler notre conseil d'administration. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter et vous inscrire auprès de la présidente Madame Catherine Cretin 22 rue des Vendanges 89000 Perrigny. Vous serez les bienvenus.

Rappel des activités à venir :

- Samedi 22 janvier 2016 : Assemblée générale à la salle polyvalente de Perrigny.
- Dimanche 31 janvier : Les « Bodin's » au Zénith de Dijon.
- Dimanche 13 mars : Repas choucroute sur le thème de la mer.
- Marche tous les lundis de 14h30 à 16h environ, RDV parking salle polyvalente.
- Gym : tous les mardis de 10h30 à 11h30 salle multisports de Perrigny, sauf période de vacances scolaires.

Notre association vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2016.

CHASSEURS LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous chasseurs et vous-mêmes, chers lectrices et lecteurs, croyons connaître beaucoup de choses ! Auriez-vous su me décrire cette race ancienne de chiens de chasse « le VAUKDALLE » ?

Je vais vous aider. Oh ! Pas besoin de grandes connaissances en cynophilie. C'est une race forte ancienne qui ne fait parler que très rarement d'elle. Le propriétaire d'un VAUKDALLE est très discret. Il ne fréquente pas les salons, ne dispute pas de concours et ne pratique aucun commerce avec ses chiots. Cette race comprend une particularité très spécifique puisque nous pouvons obtenir des chiens de toutes tailles à poils longs, à poils semi-longs et voire même à poils courts. En exercice, ces chiens peuvent être polyvalents et pratiquent très souvent la chasse en plaine comme la chasse au bois et voire même la chasse sous terre. Très souvent le VAUKDALLE chasse pour lui et son maître car leur méthodologie employée pour chaque sujet est différente des uns des autres. Il pourra facilement se passer d'alliance avec d'autres chiens. Comment trouver un VAUKDALLE de nos jours ? Pas facile puisque je l'ai écrit précédemment, leurs propriétaires

et qui par son étymologie le VAUKDALLE équivaut à « **vaut que dalle** ». Vous avez compris ! Le VAUKDALLE reste le vrai chien de nos campagnes, mais qui se respecte comme toute autre race. Peu de formalité pour l'obtenir car bien souvent il ne ruine pas votre portefeuille, peu de démarche administrative, pas de papiers de confirmation ni de déclaration au LOF. Cette race présente un gros avantage, elle est identifiable généralement au simple coup d'œil.

Le Président, Patrick MOREL



YOGA PERRIGNY

Venez découvrir le Yoga !

Antistress, relaxation, exercices et postures pour améliorer notre forme.

Les cours ont repris mi-septembre avec quelques nouveaux, mais la moitié de nos adhérents habite dans les villages alentours. Nous avons la chance d'avoir à notre disposition une superbe salle bien adaptée, mise à notre disposition 2 fois par semaine et un samedi matin par trimestre.

Les cours du lundi soir de 20h30 à 22h sont suivis avec assiduité mais le mercredi de 10h à 11h30 beaucoup moins. Patriniaciens et patrinaciennes, prenez un peu de temps et venez nous rejoindre (2 séances vous sont offertes). Vous trouverez bien-être, oubliant votre stress et vos petits maux quotidiens avec la relaxation et des exercices qui permettent de tonifier votre corps tout en douceur et au rythme de chacun.

Notre excellent professeur Claude Bourcet est à l'écoute de chacun et chacune et les conseille sur les mouvements qui apaisent.

Vous pouvez prendre contact au 03 86 46 10 72 ou 03 86 46 87 92

La présidente



PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70

En 2015, nous avons assisté avec plaisir à l'enregistrement de l'émission «Vivement Dimanche» avec Michel Drucker, au Studio Gabriel à Paris.

Nous avons organisé les retrouvailles des anciens élèves autour d'un buffet campagnard dansant. Le 1^{er} thé dansant de l'association a eu lieu le jeudi 19 novembre. Nous pensons le renouveler en 2016.

Assemblée générale le vendredi 22 janvier 2016 à 19 h salle vivre ensemble, place de la Mairie 89000 Perrigny.

Le Président, Christian Mocquery

Venez nous rejoindre :

Tél : 03 86 46 59 80

mail : mocquerychristian@gmail.com



UNION SPORTIVE DE PERRIGNY SECTION FOOT



L'équipe de foot à 11 de Perrigny réalise un bon début de saison en 3^{ème} division de District (Poule C) avec 6 victoires pour une seule défaite et une 1^{re} place au classement (provisoire). Elle a été renforcée cet été par l'arrivée de plusieurs nouveaux joueurs et a pour

objectif de remonter en deuxième division à la fin de la saison. Venez nombreux nous encourager le dimanche après-midi au stade de la Barcelle (prochains matchs : le 31/01 contre Auxerre Olympique, le 14/02 contre Chablis 2) !

CHORALE « Au Temps de L'Escale » - PAD



Depuis février 2012, Perrigny héberge, dans le cadre du PAD, une chorale qui a pour répertoire les Chansons de Variétés Françaises (années 50, 60 et 70), celles entendues dans le célèbre cabaret Migennais « L'Escale », d'où son nom. La douzaine de chanteuses du départ s'est bien étoffée depuis, puisque le groupe se monte aujourd'hui à une trentaine de personnes dont 2 hommes. De Dalida à Johnny Halliday, de Jacques Brel à Françoise Hardy, de Brassens à Polnareff, de Nougaro à Bécaud, de Julien Clerc à

Sylvie Vartan, de Barbara à Juliette Gréco, Yéyés ou chanteurs à texte, les grands succès sont repris avec tellement de plaisir !

Plusieurs concerts ont eu lieu dans l'Auxerrois ou à Migennes (à l'Escale entre autres) à l'occasion de diverses manifestations. Le 20 novembre dernier, nous avons pu, aboutissement d'un long travail, donner notre premier spectacle musical « Mesdemoiselles Age tendre » à la salle de conférence de la Fédération des Métiers du Bâtiment et qui fut un franc succès. Nous

aurons probablement l'occasion prochaine de le produire à Perrigny. Les chants de Noël sont également au programme et des concerts spéciaux pour cette période si belle seront programmés pour Noël 2016. Le Centenaire de la Première Guerre Mondiale nous a inspiré un répertoire en rapport avec les chansons de guerre. Deux concerts ont eu lieu le 11 novembre et le 6 décembre 2014 (Migennes et Auxerre) et nous envisageons de le donner le 11 novembre 2016 à Perrigny. Dans une région de vignes comme la nôtre, nous avons eu envie de reprendre des chansons sur ce thème, sans aller dans les chansons folkloriques dont certaines chorales sont spécialistes, mais en restant dans la chanson de variété. Nous espérons bien participer à l'animation de St Vincent locales. Quelques autres projets attendent pour ces toutes prochaines années. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Le chef de chœur, Jean-Guy Bègue, inconditionnel de la chanson de variété de cette période, dirige ainsi depuis 18 ans, d'abord la chorale Pour le Plaisir qu'il a créée en 1997, puis Au Temps de l'Escale. Venez donc partager le plaisir de chanter tous ces airs que nous fredonnons toujours. Comme toutes les chorales, nous manquons d'hommes, alors messieurs n'hésitez pas.

Répétitions : Le lundi de 18h à 20h à Perrigny (Ancienne Ecole de Filles)

Contact : jeanguy.begue@orange.fr ou 03 86 52 32 15
Site internet : <http://www.copiedemaitres.fr> (onglet Au temps de l'Escale)



VIE DU CONSEIL

Les comptes-rendus complets des séances sont téléchargeables
sur le site de la commune : www.perrigny.fr (rubrique « vie du conseil »)

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 19 MAI 2015

Le conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, adressée le 11 mai 2015, s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 19 mai 2015 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CHANUT Emmanuel, Maire.

Etaient présents : E. CHANUT, V. GIABBANI, M.C. BARON, S. VIGNOL, S. PREAU, M. TOUSSAINT, E. CHAPILLON, M.H. MOUTRAT, P. MADELENAT, M. LUTGEN, F. RAGOBERT, C. CAGNAT, R. LECOLLE.

Absent excusé : D. CUMONT (pouvoir à E. CHANUT).

Secrétaire de séance : S. PREAU.

ORDRE DU JOUR

- Vote du CA 2014 du budget général et des budgets annexes
- Approbation des comptes de gestion du Trésorier pour 2014
- Affectation des résultats de 2014
- Décisions modificatives des budgets 2015
- Renégociation de prêts
- Département : demande de subvention pour aménagement de voirie
- Avis sur le schéma de mutualisation de la CA
- Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Département
- Convention Auxerre-Perrigny pour déversement des eaux usées
- Etude de réfection des réseaux rue des Vignes
- Décisions du Maire
- Affaires diverses

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté, sans observation à l'unanimité.
La séance est ouverte sous la présidence de Madame BARON, adjointe chargée des finances qui présente le compte administratif du budget principal et des budgets annexes.

CM-2015/17 - COMPTE DE GESTION 2014 DU RECEVEUR DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2014 :

- ⇒ Du budget principal de la commune,
- ⇒ Du budget annexe du service d'assainissement des eaux usées,
- ⇒ Du budget annexe du lotissement du Bas des Bréandes,
- ⇒ Du budget annexe de l'aménagement de la Côte de Bréandes,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

• **DECLARE** que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2014 par le receveur tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

RENEGOCIATION EN COURS DE CERTAINS EMPRUNTS

Madame BARON donne quelques explications sur le travail qu'elle effectue auprès des organismes bancaires pour la renégociation ou le refinancement de certains emprunts dont les taux sont bien supérieurs aux taux actuels du marché financier. Elle attend encore de nouvelles propositions pour finaliser son étude.

CM-2015/20 - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR AMENAGEMENT DE VOIRIE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée un projet d'aménagement rue des Vignerons. Celui-ci concerne la création de cinq places de parking le long du terrain restant à vendre, en l'amputant d'une bande suffisante pour cet aménagement et permettre le soutènement du trottoir qui s'effondre par endroits. Le coût des travaux est estimé à 12 987 € HT pour les places de stationnement et le soutènement du trottoir, ainsi que 5 508 € HT pour la réfection de cette partie de trottoirs, soit un total de 18 495 € HT.

L'aide du Département pourrait être sollicitée au titre des « Villages de l'Yonne » à hauteur de 30 % sur une dépense subventionnable de 30 000 € HT maximum. La subvention porterait sur un montant de 5 548 € laissant la somme de 12 947 € HT à la charge de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet tel que présenté pour un coût de 18 495 € HT,
- **SOLLICITE** l'aide du Département à hauteur de 30 % au titre de l'opération « Villages de l'Yonne »,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget 2015.

CM-2015/21 - AVIS CONCERNANT LE SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS ET SES COMMUNES MEMBRES POUR LA PERIODE 2014-2020

La réforme territoriale initiée par la loi du 16 décembre 2010 a notamment introduit l'obligation, pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, de rédiger un rapport relatif aux mutualisations entre les services de l'EPCI et ceux de ses communes membres.

Dans ce cadre, la communauté de l'Auxerrois a élaboré un projet de schéma de mutualisation, lequel est soumis pour avis aux conseils municipaux des communes membres. Ce projet a pris en compte les attentes des communes à l'issue d'un questionnaire qui leur a été adressé mentionnant les types de mutualisation possibles et leurs priorités.

La présentation de ce projet de schéma laisse à penser que la notion de mutualisation est un premier pas vers un transfert de compétences imposé, contribuant à terme à la disparition des communes, ce que refusent les élus de Perrigny. Il ne semble pas pertinent, ni au point de vue des économies d'échelle à

court ou moyen terme, ni au point de vue de la simplification des démarches administratives pour nos agents et nos concitoyens.

A ce jour, ce schéma de mutualisation ne répond pas à nos préoccupations communales et à notre représentation du principe de la libre administration des collectivités (clause générale de compétences des communes).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET UN AVIS DEFAVORABLE sur le projet de schéma de mutualisation présenté par la communauté de l'Auxerrois.

CM-2015/22 - MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la création de l'Agence Technique Départementale initiée par le Département lors de sa séance du 19 décembre 2014.

L'objectif de l'Agence Technique Départementale sera d'apporter, tout au long des projets d'aménagement des communes adhérentes, une assistance administrative et technique susceptible de structurer l'émergence des opérations et d'accompagner tous les maîtres d'ouvrages dans les démarches, choix, arbitrages à réaliser au cours des opérations territoriales qu'ils mènent et ceci dans les domaines de la voirie, l'eau potable, l'assainissement eaux usées et eaux pluviales et des bâtiments.

L'Agence Technique Départementale est un établissement public administratif en l'application de l'article L.5511-1 du Code général des collectivités territoriales. Les statuts prévoient les modalités d'administration de l'Agence, via une assemblée générale où tous les membres sont représentés par le Maire, et en conseil d'administration.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE D'ADHERER** à l'Agence Technique Départementale,
- **ADOpte** les statuts de l'Agence Technique Départementale tels qu'ils ont été votés lors de la session de l'assemblée départementale du 19 décembre 2014 et annexés à la présente délibération,
- **DESIGNE** Monsieur Emmanuel CHANUT pour représenter la commune au sein des instances décisionnelles de l'Agence Départementale.

Le coût annuel de l'adhésion est de 1,20 € par habitant, soit 1 534 € pour 2015. Les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage seront facturées, selon leur nature et leur durée :

- soit sur la base d'un montant journalier (370 € TTC pour 2015),
- soit sur un forfait de 2 % du coût TTC des travaux.

CM-2015/23 - CONVENTION POUR LE DEVERSEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE PERRIGNY DANS LE RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES DE LA VILLE D'AUXERRE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le réseau des eaux usées de la commune se déverse en deux points sur le réseau de la Ville d'Auxerre avant de se jeter dans la station d'épuration intercommunale située à Appoigny :

- 1- les eaux usées de la zone d'activités des Bréandes se déversent à la sortie du hameau des Chesnez à Auxerre ;
- 2- les eaux usées de tout le reste de la commune rejoignent le réseau d'Auxerre au niveau de Sommeville sur le territoire de la commune de Monéteau.

Par ailleurs, le réseau de Perrigny reçoit les effluents du hameau de Sommeville avant de se déverser dans le collecteur principal appartenant à la Ville d'Auxerre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention qui a pour objet de définir les conditions administratives et financières auxquelles la Ville d'Auxerre accepte le déversement dans ses ouvrages des eaux usées en provenance du réseau de collecte de la commune de Perrigny,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Ville d'Auxerre,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de même nature avec la commune de Monéteau pour les effluents reçus de cette dernière commune au niveau de Sommeville.

AFFAIRES DIVERSES

- **Verger conservatoire dit Jardin d'Antan** : Il a été demandé au paysagiste Régis Juvigny d'approfondir son étude initiale de l'ensemble du projet pour effectuer le chiffrage des travaux projetés en 2015 : déplacement du grillage de l'école, création de l'allée qui part du parking de l'école pour ressortir à côté des ateliers municipaux, et création du théâtre de verdure sur le côté de l'école élémentaire.

- **Changement des canons des portes du groupe scolaire pour uniformisation** : Il a été demandé à un serrurier d'établir un devis de fourniture de cylindres de portes sur organigramme afin de réduire le nombre de clefs nécessaires pour accéder à ces locaux. Le coût est de 1 427,34 € TTC pour la maternelle et de 2 124 € TTC pour l'école élémentaire, soit un total de 3 551,34 € TTC.

- **Convention relative aux sapeurs-pompiers volontaires des CPI** : Le SDIS propose une convention portant sur les modalités d'exercice des missions, sur les modalités relatives aux visites médicales et examens médicaux, sur la gestion administrative du CPI, ainsi que sur les éléments de mise en œuvre de la convention. Elle est établie pour un an, éventuellement renouvelable par tacite reconduction.

- **Parc d'activités à Appoigny** : L'avant-projet a été présenté au conseil communautaire du 23 avril 2015. Le coût des fouilles archéologiques (études et travaux) s'élève à 3 750 000 € sur un total de dépenses sur la zone de plus de 30 millions d'euros.

- **Problèmes de circulation au niveau du Leclerc Drive** : Une réunion s'est tenue sur place le 17 avril 2015 afin d'essayer de trouver une solution. La seule qui permettrait de désengorger la route de desserte du Leclerc Drive serait que le Département consent à vendre une bande de terrain qu'il possède entre cet établissement et ses locaux (ancien hôtel) afin de créer une bretelle d'accès et de stockage des véhicules en attente de se faire servir. Une demande a été faite en ce sens au Président du Conseil Départemental.

- **Zone d'activités des Bréandes** : Un problème de circulation

existe également à la sortie des magasins Botanic et Gifi. Il s'agit là d'une voirie privée sur laquelle la commune ne peut intervenir. Monsieur le Maire proposera prochainement une réunion de « médiation » entre les différents propriétaires de cette voirie et des terrains attenants pour faire un projet d'aménagement qui permettrait d'améliorer la situation.

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2015

Le conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, adressée le 23 juin 2015, s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 30 juin 2015 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CHANUT Emmanuel, Maire.

Etaient présents : E. CHANUT, M.C. BARON, S. VIGNOL, D. CUMONT, S. PREAU, M. TOUSSAINT, E. CHAPILLON, M.H. MOUTRAT, P. MADELENAT, M. LUTGEN, F. RAGOBERT, C. CAGNAT, R. LECOLLE.

Absente excusée : V. GIABBANI (pouvoir à C. CAGNAT).

Secrétaire de séance : R. LECOLLE.

ORDRE DU JOUR

- Décision modificative n° 2 du budget principal
- Réaménagement de dette- Remboursement anticipé de deux emprunts
- Réalisation d'un nouvel emprunt
- Remboursement d'une partie d'acompte de réservation de la salle polyvalente
- Convention avec la maison de retraite « Mémoires de Bourgogne »
- Décisions du Maire
- Affaires diverses

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté, sans observation, à l'unanimité.

Monsieur CHANUT propose aux membres du conseil municipal, qui l'approuvent, d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Signature du Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée des transports de la communauté de l'Auxerrois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le remboursement du capital restant dû au 31/07/2015 des prêts suivants :

N° 7076529 : 69 271,49 €

N° 7093913 : 249 283,06 €

Soit un total de 318 554,55 €

- **ACCEPTE** le refinancement par un nouvel emprunt de 318 554,55 € souscrit auprès de la Banque Populaire de Bourgogne aux conditions suivantes :

Montant du prêt : 318 554,55 €

Taux fixe non révisable : 1,60 %

Durée : 11 ans

Versement des fonds : 03/08/2015

Première échéance : 03/09/2015

Périodicité : annuelle

Frais de dossier : néant.

CM-2015/28 - REALISATION D'UN EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE POSTALE

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2015-05 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré, **DECIDE** :

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 200 000 €

Durée du contrat de prêt : 10 ans

Objet du contrat de prêt : Financer le réaménagement de l'ancienne école en salle des conseils, mariages et club des aînés.

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/08/2025

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 200 000 €

Versement des fonds : A la demande de l'emprunteur jusqu'au 27/07/2015 avec versement automatique à cette date

Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 1,38 %

Base de calcul des intérêts : Mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 j

Echéances : Périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : Echéances constantes

CM-2015/37 - DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. 2015**- REFECTON DE LA TOITURE DE L'ECOLE MATERNELLE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la toiture terrasse de l'école maternelle, construite en 1984, présente de sérieux signes de fatigue se traduisant par des infiltrations d'eau récurrentes depuis deux ans, engendrant des dégâts plus ou moins importants à l'intérieur du bâtiment.

Des travaux de réfection s'imposent donc et seront associés à la rénovation de l'isolation thermique, permettant une nette amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

Le montant de la dépense subventionnable au titre des travaux de réhabilitation énergétique des bâtiments publics, incluant les frais du diagnostic de performance énergétique (DPE) pré-

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	RESSOURCES
Détail des travaux :	Subventions :
Réfection toiture et isolation :	DET R 2015 – 50 % (Plafond : 100 000 €) : 27 731 €
Etude D.P.E. :	Détail des autres subventions demandées : NEANT
	Autofinancement :
	Fonds propres : 27 731,44 €
	Emprunt : NEANT
TOTAL HT :	TOTAL HT : 55 462,44 €
	55 462,44 €

CM-2015/38 - AGENDA D'ACCESSIBILITÉ ET PROGRAMMATION DES TRAVAUX (Ad'AP)

L'article L.111-7-5 du Code de la construction et de l'habitation impose aux propriétaires ou exploitants d'un établissement recevant du public qui ne répondent pas au 31 décembre 2014 aux exigences d'accessibilité définies à l'article L. 111-7-3, l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée.

Le diagnostic établi sur les 5 bâtiments concernés par l'obligation d'accessibilité fait apparaître un coût de mise aux normes estimé à environ 40 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est appelé à :

- **APPROUVER** le projet tel que présenté et le plan de financement annexé à la présente délibération,
- **SOLICITER** une aide financière au titre de la DETR 2015, au taux de 50 %
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour lancer une consultation d'au moins trois entreprises dans le cadre des marchés à procédure adaptée,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget 2015.

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- **N° 2015/11 du 06/07/2015** : Avenant au contrat de fourniture de repas cuisinés pour le restaurant scolaire. Le prix est porté à 2,71 € HT (2,86 € TTC) à compter du 01/09/2015.
- **N° 2015/12 du 16/07/2015** : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'un bâtiment sur un terrain de 557 m² situé rue des Vendanges aux Bréandes, au prix de 44 000 €.
- **N° 2015/13 du 20/07/2015** : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une maison sur un terrain de 348 m² située rue de la Cour, au prix de 205 000 € + 13 000 € de commission.
- **N° 2015/14 du 29/07/2015** : Contrat de location de la maison située au 36 ter rue des Vendanges. Signature du bail à compter du 1^{er} août 2015.

AFFAIRES DIVERSES

- **Travaux salle des mariages** : Le chantier a démarré le 7 septembre. Dans un premier temps, l'entreprise chargée du gros œuvre procède aux démolitions et déposes, et à la réalisation des fondations des extensions projetées. Viendront ensuite les raccordements électriques avec suppression des fils aériens, les raccordements et mises aux normes des réseaux divers (AEP, eaux pluviales, eaux usées).

- **Compte rendu de gestion 2014 du service de collecte et de traitement des déchets** : la communauté de l'Auxerrois a établi le compte rendu de gestion 2014 qui est consultable en mairie.

- **Plan Local d'Urbanisme** : Une première réunion de démarcation des études aura lieu le vendredi 25 septembre en mairie, à laquelle tous les conseillers municipaux sont conviés.

- **Jardin conservatoire** : La clôture et les portillons d'accès au niveau de l'école élémentaire ont été posés pendant les vacances d'été.

- **Élections régionales** : Le scrutin des élections régionales est fixé aux dimanches 6 et 13 décembre 2015.

- **Loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République)** : La loi a été votée au Parlement malgré les nombreux amendements déposés et les manifestations des élus locaux. Des reculs ont néanmoins été constatés sur certains points, mais il faut rester vigilant. L'Association des Maires de France organise une journée nationale d'action le 19 septembre 2015 afin de mobiliser la population et protester contre les baisses de dotations de l'Etat.

- **Accueil des réfugiés** : Le Ministre de l'Intérieur a adressé une lettre de sensibilisation à tous les Maires de France relative à la nécessaire mobilisation des collectivités face à l'afflux des réfugiés.

VIE DE LA COMMUNE

■ AGENDA DES MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE :

Le 31 : réveillon (comité des fêtes)

JANVIER :

Le 9 : vœux du Maire

Le 23 : assemblée générale du club Vivre Ensemble

FÉVRIER :

Le 7 : bourse puériculture (Les Minipouss)

Ronde la pleine lune date à définir (Souris à la vie)

MARS :

Le 13 : repas du club Vivre Ensemble

Le 19 : soirée dansante (APEEP)

MAI :

Le 7 : loto (APEEP)

Du 20 au 22 : tour de l'Yonne (USP cyclo)

Le 23 : belote (ADMR)

■ ETAT CIVIL

BIENVENUE À :

CLEMENT Eva, née le 21/04/2015
STEPHAN Donovan, né le 22/04/2015
LÉCOLLE Paul, né le 04/07/2015
BARROIS Clara, née le 19/10/2015
FARON Shanys, née le 23/10/2015



ILS SE SONT UNIS :

DAL MAGRO Sylvain et VILLETTTE Mélanie, le 09/05/2015
CHEVEAU Richard et ROUSSEAU Mélina, le 15/05/2015
CHAHORY Loïc et BECKER Stéphanie, le 06/06/2015
BIGOT Fabien et JULIEN Rachel, le 11/07/2015
THIBAULT Charly et SAYAS Gaëlle, le 29/08/2015
COUDERT Serge et BERTRAND Marie-Laure, le 31/10/2015
JUVENTY Dominique et RAPIN Chantal, le 07/11/2015

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

MÉRAT Jacqueline née GOISOT, le 19/04/2015
HEURTEVIN Pierre, le 20/04/2015
MÉRAT Raoul, le 29/04/2015
VIGNET Françoise née DALBANNE, le 11/05/2015
BELTIER Gilbert, le 17/05/2015
PLAUT Jacques, le 20/05/2015
MAUDET de PENHOUËT Jeannine née JOUIN, le 20/05/2015
TRAVAUX Jeanne née AILLOT, le 28/05/2015
CHOSSY Marie-Thérèse née BRIDENNE, le 31/05/2015
BRUNET Guy, le 05/06/2015
CANTONNET Vivianne née BOURDILLAT, le 05/07/2015
GAVET Bernard, le 18/07/2015
VINCENT Alice née GAGNARD, le 25/07/2015
BONFILS Michel, le 26/07/2015
GESTIN Jeannine née SCAO, le 18/08/2015
ZAND Dariush, le 14/09/2015
PLANCHET Daniel, le 03/10/2015
GAYOUT Charles, le 14/10/2015
DARGÈRE Jeannine née DEJEAN, le 30/10/2015
RAYNAUD Marcelle née CALMUS, le 11/11/2015



agressive si elle se sent menacée. Tous les frelons du nid sont des combattants, le venin des frelons asiatiques n'est pas plus toxique que celui des frelons européens. En revanche, sa piqûre est souvent plus douloureuse. Une tentative échouée est aussi le meilleur moyen de disséminer l'espèce encore plus largement. La seule solution : faire appel à une entreprise spécialisée.

CLIN D'OEIL

**Qu'est-ce que
c'est que ce truc ???
Regardez bien....
de plus près....**

Eh oui, il s'agit d'un nid de frelons asiatiques ! Les journaux nous l'annonçaient inévitable depuis bien longtemps mais ça y est, cette espèce s'est bel et bien installée dans notre région. En effet cette photo n'est pas issue d'un quotidien national ou d'internet mais a été prise dans notre commune par M. Leau, photographe animalier, que nous remercions pour nous avoir autorisés à l'utiliser dans cet article. D'autres nids ont été repérés dans certaines communes proches, à Auxerre notamment. L'hiver et ses gelées sont généralement fatales pour ceux-ci mais dès le printemps prochain, de nouveaux nids apparaîtront et d'autres non détruits seront à nouveau colonisés. Si vous découvrez un nid chez vous, ne cherchez surtout pas à le détruire vous-même car cette espèce est particulièrement

■ INFOS PRATIQUES

DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés : bois trié, bouteilles de gaz, cartons, cartouches 'encre, déblais/gravats, déchets verts, écrans, encombrants, extincteurs, gros électroménager, huiles de friture, huiles de vidange, lampes, métaux, palettes, petits appareils ménagers, piles et accumulateurs, pneumatiques, radiographies.

Déchets refusés : amiante, médicaments, ordures ménagères, déchets explosifs ou radioactifs, cadavres d'animaux.

Pour toute information

N° Vert 0 800 89 2000

ou 03.86.18.08.20

Horaires et jours d'ouverture :

Eté du 1 ^{er} avril au 31 octobre							
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Branches	Fermé	9h30-12h 14h30-18h	Fermé	9h30-12h 14h30-18h	Fermé	9h-12h30 13h30-18h	Fermé
Monéteau	9h30-12h 14h30-18h	Fermé	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-19h	9h-12h30 13h30-19h	Fermé
Venoy	Fermé	9h30-12h 14h30-18h	Fermé	9h30-12h 14h30-18h	Fermé	9h-12h30 13h30-18h	Fermé
Augy	9h30-12h 14h30-18h	Fermé	9h30-12h 14h30-18h	Fermé	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	Fermé
Auxerre	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-19h	Fermé

Hiver du 1 ^{er} novembre au 31 mars							
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Branches	Fermé	10h-12h 14h-17h	Fermé	10h-12h 14h-17h	Fermé	10h-12h 14h-17h	Fermé
Monéteau	10h-12h 14h-17h	Fermé	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	Fermé
Venoy	Fermé	10h-12h 14h-17h	Fermé	10h-12h 14h-17h	Fermé	10h-12h 14h-17h	Fermé
Augy	10h-12h 14h-17h	Fermé	10h-12h 14h-17h	Fermé	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	Fermé
Auxerre	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	Fermé

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage est effectué à la demande par les services de la communauté de l'Auxerrois et doit obligatoirement faire l'objet d'une prise de rendez-vous au numéro de téléphone suivant **0 800 89 2000</**